
Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille trois cent quatre-vingt-dix-neuvième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 30 août 2016, à 10 h 10

Président(e) : M. Kim In-chul.....(République de Corée)



Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1399^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

À ce jour, les membres devraient avoir reçu la première version du projet de rapport annuel de la Conférence à l'Assemblée générale dans toutes les langues officielles, publié sous la cote CD/WP.596. Le projet de rapport rend compte des travaux accomplis par la Conférence jusqu'au 19 août 2016, date à laquelle il a été mis au point et soumis au service de traitement des documents. Le projet énumère les documents qui ont été soumis avant cette date. Conformément à la pratique établie, le secrétariat comblera les espaces laissés vacants dans le rapport et qui concernent les membres et le nombre de séances, et actualisera la liste des documents pour tenir compte de ceux soumis entre le 19 août et la clôture de la session annuelle. À cet égard, veuillez noter que seuls les documents soumis avant le 16 septembre 2016 seront publiés en tant que documents officiels de la session de 2016 de la Conférence.

Lors de notre dernière séance plénière, j'ai invité toutes les délégations à faire part de leurs observations sur le projet de rapport préliminaire et à envoyer par écrit leurs éventuels commentaires au secrétariat au plus tard le vendredi 26 août 2016. Le secrétariat a reçu une communication de la délégation mongole demandant que la référence au document CD/2069 figurant au paragraphe 27 soit déplacée à la troisième partie, comme indiqué dans une lettre de la Mission adressée au Secrétaire général de la Conférence. Cette modification semble être de nature administrative et je suppose qu'il n'y aura aucune difficulté à déplacer le texte du paragraphe 27 vers un nouveau paragraphe après le paragraphe 33. Nous avons également constaté une erreur d'écriture au paragraphe 19 qui sera corrigée. Dans la première phrase, après « La Conférence a tenu », nous remplacerons le mot « trois » par « quatre ».

Une délégation souhaite-t-elle formuler un commentaire ? Cela ne semble pas être le cas.

Je vais à présent passer à la liste des orateurs pour aujourd'hui. Je donne maintenant la parole à la Représentante de Cuba, l'Ambassadrice Anayansi Rodríguez Camejo.

M^{me} Rodríguez Camejo (Cuba) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement, je tiens à vous souhaiter plein succès dans l'exercice de cette responsabilité. Nous tenons en outre à préciser que nous souscrivons pleinement à l'ensemble des déclarations faites cette année par le Groupe des 21.

Monsieur le Président, le chef historique de la révolution cubaine, Fidel Castro Ruz, a récemment évoqué le massacre d'Hiroshima et de Nagasaki. Dans un message prononcé à l'occasion de son quatre-vingt-dixième anniversaire, il a déclaré, je cite : « Nous devons rappeler la nécessité de préserver la paix et d'empêcher toute puissance de s'octroyer un permis pour tuer des millions d'êtres humains. ».

Il n'existe aucun argument valable qui puisse être invoqué pour justifier l'existence et la possession d'armes nucléaires. Les doctrines de défense ou de sécurité fondées sur la prétendue dissuasion nucléaire sont très contestables et doivent être abolies. L'utilisation, qu'elle soit délibérée ou non, de ne serait-ce qu'une infime partie de l'énorme arsenal nucléaire mondial entraînerait un hiver nucléaire et l'anéantissement de l'espèce humaine. Tant que la menace de l'existence des armes nucléaires persistera, notre planète ne connaîtra pas la paix. C'est pour cette raison que Cuba appellera toujours à l'élimination totale et à l'interdiction des armes nucléaires pour assurer la survie de l'humanité et appuiera les efforts visant à instaurer la paix dans le monde. Le désarmement nucléaire doit rester la priorité du mécanisme de désarmement des Nations Unies. Les déclarations unilatérales et les engagements volontaires que proposent certains États ne peuvent suffire à eux seuls. Cuba réaffirme l'importance du multilatéralisme en tant que principe fondamental des négociations sur le désarmement. Nous sommes préoccupés par le fait que la Conférence du désarmement demeure incapable d'exercer son mandat en tant qu'unique instance multilatérale de négociation de traités sur le désarmement, en particulier en ce qui concerne le désarmement nucléaire, dont l'Assemblée générale avait fait une priorité à sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, en 1978.

Nous regrettons profondément que la Conférence n'ait pas entrepris de travaux de fond depuis près de vingt ans et sommes convaincus que cette impasse résulte de ce que certains États manifestent un manque de volonté politique de progresser réellement. De même, nous regrettons l'échec de la neuvième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et réaffirmons que tous les États parties au Traité doivent s'acquitter de toutes les obligations juridiques qui en découlent. L'application effective de l'article VI du Traité requiert que les États agissent, de toute urgence, de façon plus concrète et mesurable dans des délais précis.

Le rapport final du Groupe de travail à composition non limitée chargé de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire a récemment été adopté. Cuba a appuyé l'adoption de ce rapport et des recommandations qu'il contient concernant l'interdiction des armes nucléaires en vue de leur élimination complète, que nous considérons comme une étape importante sur la voie d'un monde exempt d'armes nucléaires. Cuba souscrit à la position de longue date du Mouvement des pays non alignés, qui vise l'adoption rapide d'une convention globale sur les armes nucléaires interdisant la détention, la mise au point, la fabrication, l'acquisition, la mise à l'essai, l'accumulation, le transfert et l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes et prévoyant leur destruction de manière transparente, vérifiable et irréversible. À cet égard, l'application intégrale des résolutions 68/32, 69/58 et 70/34 de l'Assemblée générale sur la suite à donner à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire tenue en 2013 revêt une importance particulière.

En conséquence, il a été décidé d'organiser, pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation, une conférence internationale de haut niveau des Nations Unies sur le désarmement nucléaire, qui doit se tenir au plus tard en 2018, afin d'examiner les progrès accomplis dans ce domaine important. Nous espérons que la conférence bénéficiera d'un soutien unanime et qu'elle sera couronnée de succès. Nous soulignons également qu'il importe de commémorer chaque année, le 26 septembre, la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires, et de sensibiliser davantage l'opinion publique à la menace que représentent les armes nucléaires pour l'humanité et à la nécessité de les éliminer totalement.

Au niveau régional, nous voudrions rappeler une fois de plus un événement historique important, à savoir l'adoption de la Proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme zone de paix lors du deuxième Sommet de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, qui s'est tenu à La Havane en janvier 2014. La Proclamation a souligné l'engagement ferme des 33 pays membres de la Communauté à promouvoir le désarmement nucléaire en priorité.

Monsieur le Président, Cuba réaffirme sa confiance dans la Conférence et sa volonté d'y ouvrir des négociations sur toute question convenue par tous ses États membres. Selon nous, ce n'est pas en modifiant les méthodes de travail et le règlement intérieur de la Conférence que nous ferons avancer les négociations. Des instruments juridiques importants sur le désarmement ont été négociés par le passé, alors même que le contexte de travail était strictement identique à ce qu'il est aujourd'hui.

Cuba réaffirme qu'aucun progrès réel ne pourra être réalisé en l'absence de volonté politique de la part de certains États, en particulier en ce qui concerne le désarmement nucléaire. Cependant, il va sans dire que nous sommes également ouverts à l'idée d'améliorer les méthodes de travail de la Conférence, y compris en faisant participer la société civile à ses travaux.

Cuba engage la Conférence du désarmement à adopter un programme de travail équilibré et complet qui reflète les priorités réelles en matière de désarmement nucléaire et qui fasse sortir la Conférence de cette impasse prolongée, dont seuls quelques États membres bénéficient. La Conférence est disposée à négocier simultanément sur plusieurs questions, notamment sur un traité visant à interdire et éliminer les armes nucléaires, un traité interdisant une course aux armements dans l'espace, un traité instituant des garanties de sécurité effectives au bénéfice des États qui, comme Cuba, ne possèdent pas d'armes nucléaires, et un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires.

Cuba est favorable à l'ouverture, à la Conférence du désarmement, de négociations sur un traité multilatéral, non discriminatoire et effectivement vérifiable visant à interdire la production de toutes les matières fissiles de qualité militaire, comprenant la déclaration et l'élimination irréversible de tous les stocks de matières fissiles suivant un calendrier concerté. La négociation d'un traité sur cette question irait, certes, dans la bonne direction, mais s'avérerait insuffisante si des mesures ultérieures pour parvenir au désarmement nucléaire n'étaient pas adoptées.

Nous demandons que tout projet de militarisation de l'espace et du cyberspace soit immédiatement interrompu. Nous considérons que la prévention d'une course aux armements dans l'espace est une priorité, tout comme la prévention du déploiement d'armes dans l'espace. Nous appuyons l'ouverture, à la Conférence du désarmement, de négociations devant mener à la conclusion d'un traité juridiquement contraignant visant à écarter définitivement la possibilité d'une course aux armements dans l'espace.

Le projet de traité soumis à la Conférence par la Fédération de Russie et la République populaire de Chine cette année est une bonne base pour la poursuite des discussions et des négociations à cet égard.

En outre, nous condamnons, parce qu'elle risque de provoquer des conflits internationaux, l'utilisation illicite et secrète, par des individus, des organisations ou des États des systèmes informatiques d'autres nations dans le but de lancer des attaques sur des pays tiers. L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications doit respecter pleinement les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et le droit international.

Enfin, Monsieur le Président, je tiens à vous informer que je quitterai bientôt mon poste de Représentante permanente de la République de Cuba auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres organisations internationales ayant leur siège en Suisse.

Je vous souhaite plein succès dans les travaux à venir et j'espère que le mécanisme de désarmement des Nations Unies, en particulier la Conférence du désarmement, en tant qu'instance de négociation, sera en mesure d'avancer sur la voie du désarmement nucléaire.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Madame l'Ambassadrice, de votre déclaration et des paroles aimables adressées à la présidence. Cela fut un grand plaisir de travailler avec vous, et je vous souhaite bonne chance et beaucoup de succès dans tous vos projets futurs.

(L'orateur poursuit en anglais)

Je saisis également cette occasion pour souhaiter la bienvenue à la nouvelle Ambassadrice de la Suisse à la Conférence du désarmement, M^{me} Sabrina Dallafior. Vous êtes la bienvenue dans cette salle.

La prochaine oratrice sur la liste est la Représentante du Kazakhstan. Je donne la parole à l'Ambassadrice du Kazakhstan, M^{me} Zhanar Aitzhanova.

M^{me} Aitzhanova (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque notre délégation prend la parole pour la première fois depuis le début de votre mandat, permettez-moi de féliciter la République de Corée pour son accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je tiens également à vous assurer du plein appui de notre délégation, en particulier pour la finalisation du rapport annuel de la Conférence pour 2016. Je voudrais également exprimer notre gratitude à vos prédécesseurs pour les efforts énergiques qu'ils ont déployés au cours de leurs mandats respectifs.

Permettez-moi de rappeler, dans ma brève déclaration, la résolution adoptée à la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2009 proclamant le 29 août Journée internationale contre les essais nucléaires. Cette résolution a été adoptée à l'initiative de mon pays, avec l'appui d'un grand nombre d'autres États, pour commémorer – sous les auspices des Nations Unies – la date de la signature par notre Président, Nursultan Nazarbayev, d'un décret historique prévoyant la fermeture du site d'essais nucléaires de Semipalatinsk.

Notre engagement a été pris en reconnaissance des efforts déployés par toutes les parties prenantes, y compris la société civile, la diplomatie publique et les médias, pour promouvoir la sensibilisation et l'éducation sur les conséquences terrifiantes et dévastatrices des explosions nucléaires. En appuyant cette résolution, les États Membres se sont fermement engagés à prendre des mesures supplémentaires contre les essais nucléaires. Elle contribue à la réalisation de notre objectif commun, qui est de vivre dans un monde exempt d'armes nucléaires.

L'immense site dans la partie orientale du Kazakhstan était le centre du programme d'essais nucléaires de l'Union soviétique. Le premier essai nucléaire y a eu lieu le 29 août 1949. Au cours des quarante années suivantes, il a été suivi par 455 autres explosions nucléaires dans une zone d'environ 18 000 kilomètres carrés. Lorsque ces premiers dispositifs nucléaires ont explosé, les effets potentiels des rayonnements ou de la contamination – bien que connus – ont été jugés beaucoup moins importants que la course aux armements. Les résidents âgés racontent qu'on les a encouragés à sortir de chez eux pour assister aux premières explosions et aux premiers nuages en champignon. Plus de 1,5 million de personnes ont été exposées à des niveaux de radiation dévastateurs dont une troisième génération subit encore les effets aujourd'hui.

En outre, des territoires immenses, d'une superficie comparable à celle de certains pays d'Europe, ont été irradiés et exclus de l'économie de mon pays. Cet impact terrible a été caché au public pendant de nombreuses années, mais à mesure que les dommages sanitaires et environnementaux étaient mieux connus, il a entraîné des manifestations à travers le pays pour protester contre les essais nucléaires.

Dans ce contexte, le Président Nursultan Nazarbayev a pris la décision historique de fermer le site d'essai de Semipalatinsk il y a vingt-cinq ans, et le Kazakhstan a renoncé volontairement au quatrième arsenal nucléaire du monde, dont il avait hérité à la suite de l'effondrement de l'Union soviétique.

En commémoration du vingt-cinquième anniversaire de la fermeture du site d'essai de Semipalatinsk, une conférence internationale intitulée « Construire un monde sans arme nucléaire » s'est tenue hier à Astana. La conférence a réuni d'éminentes personnalités politiques, des parlementaires, des chefs d'organisations internationales et d'institutions de la société civile de plus de 50 pays.

À cet égard, je tiens à vous informer que la Mission permanente du Kazakhstan prévoit d'organiser une exposition de photographies consacrée à la Journée internationale contre les essais nucléaires et au vingt-cinquième anniversaire de la fermeture du site d'essai de Semipalatinsk. Nous vous invitons tous à visiter cette exposition, qui se tiendra du 1^{er} au 7 septembre au Palais des Nations, bâtiment E, troisième étage. Nous espérons que cette exposition vous permettra de comprendre les souffrances – n'en fût-ce qu'une fraction – endurées par la population et les terres du Kazakhstan à la suite des essais nucléaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame l'Ambassadrice, de votre déclaration à l'occasion de la Journée internationale contre les essais nucléaires et des paroles aimables adressées à la présidence.

Je donne maintenant la parole au Représentant du Japon, M. Shindo.

M. Shindo (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, étant donné que c'est la première fois que notre délégation prend la parole sous votre présidence, je tiens à vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Vous pouvez compter sur le plein appui et l'entière coopération de notre délégation.

Monsieur le Président, il est inacceptable que le 24 août, la République populaire démocratique de Corée ait de nouveau lancé, à partir d'un sous-marin, un missile balistique qui, selon nos estimations, a parcouru une distance d'environ 500 kilomètres et que, pour la première fois, un missile balistique lancé par sous-marin soit tombé dans la zone d'identification de défense aérienne de notre pays. Il s'agit là d'une grave menace non seulement pour la sécurité nationale du Japon, mais aussi pour celle de la région et de la communauté internationale.

Ce tir de missiles recourant à la technologie balistique constitue une violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies, dont la résolution 2270 (2016) adoptée récemment. Le Japon condamne fermement ce tir et prie instamment la République populaire démocratique de Corée de se conformer aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et à ses autres engagements internationaux, ainsi que de s'abstenir de tout nouvel acte de provocation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Japon de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. La prochaine oratrice sur la liste est la Représentante de la Norvège. M^{me} Hauge, vous avez la parole.

M^{me} Hauge (Norvège) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de faire une brève remarque pour dire que la Norvège partage pleinement les préoccupations que vient d'exprimer le Représentant du Japon au sujet du programme d'armement nucléaire de la République populaire démocratique de Corée et de la poursuite de ses tirs de missiles balistiques. Nous condamnons sans réserve ces actes, qui compromettent clairement la stabilité régionale et les efforts visant à dénucléariser la péninsule coréenne. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de toute nouvelle action et violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies.

La Norvège reste attachée à un règlement pacifique, diplomatique et politique de la situation. Il est donc essentiel que la République populaire démocratique de Corée se montre désormais prête à coopérer avec la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de la Norvège de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle m'a adressées. Le prochain orateur est le Représentant des États-Unis d'Amérique. M. Wood, vous avez la parole.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous offrir l'appui de ma délégation dans l'exercice de vos fonctions.

Monsieur le Président, les États-Unis d'Amérique condamnent fermement le lancement, le 24 août dernier, d'un missile balistique par un sous-marin de la Corée du Nord. Nous engageons la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de tout acte visant à exacerber davantage les tensions dans la région et, au contraire, à s'efforcer de prendre des mesures concrètes pour s'acquitter de ses obligations et de ses engagements internationaux.

Notre attachement à la défense de nos alliés, y compris la République de Corée et le Japon, face à ces menaces reste à toute épreuve. Nous restons prêts à nous défendre et à défendre nos alliés. Ce tir est le dernier en date d'une campagne accélérée d'essais de missiles qui contreviennent à de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies interdisant explicitement les tirs de missiles balistiques par la Corée du Nord et constituent une menace pour l'aviation civile et le commerce maritime dans la région.

Ces provocations ne font que renforcer la détermination de la communauté internationale à lutter contre les activités interdites de la République populaire démocratique de Corée, notamment par l'application des résolutions existantes du Conseil de sécurité. La poursuite du développement, par la Corée du Nord, de ses programmes nucléaires et de missiles balistiques interdits par l'Organisation des Nations Unies constitue une menace pour les États-Unis d'Amérique, nos alliés, le Japon et la République de Corée, ainsi que nos partenaires dans la région. Nous continuons d'évaluer la situation en étroite coordination avec nos alliés et partenaires régionaux, et nous ferons part de nos préoccupations à l'Organisation des Nations Unies et dans d'autres instances afin de renforcer la détermination internationale à tenir la République populaire démocratique de Corée responsable de ses actes de provocation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante des États-Unis d'Amérique de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. L'oratrice suivante est la Représentante du Canada. M^{me} McCarney, vous avez la parole.

M^{me} McCarney (Canada) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, je tiens moi aussi à vous assurer de l'appui sans réserve de ma délégation et à vous souhaiter plein succès.

Je prends aujourd'hui la parole au sujet d'une question importante qui préoccupe de plus en plus la communauté internationale, à savoir les programmes d'armement nucléaire et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée. L'essai effectué la semaine dernière par la République populaire démocratique de Corée sur un missile balistique lancé par sous-marin démontre la menace croissante que représente ce pays – et pas seulement pour les pays de la région – alors qu'il fait progresser les capacités de ses vecteurs d'armes nucléaires.

Plus tôt ce mois-ci, la République populaire démocratique de Corée a également lancé deux autres missiles balistiques et la tête de l'un d'entre eux a atterri à l'intérieur de la zone économique exclusive du Japon, à environ 250 kilomètres à l'ouest de la préfecture d'Akita. Le Canada condamne sans équivoque ces tirs, non seulement parce qu'ils constituent une violation des obligations internationales de la République populaire démocratique de Corée, mais également en raison de leur effet déstabilisateur sur la région et au-delà. Ces tirs sont les derniers d'une série croissante d'essais de missiles balistiques cette année qui, avec les essais nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée, constituent une grave menace pour la paix et la sécurité régionales et internationales.

La République populaire démocratique de Corée doit se conformer aux résolutions successives du Conseil de sécurité des Nations Unies et suspendre toutes les activités liées à son programme de missiles balistiques. Je dois aussi dire que le Canada appuie sans réserve la déclaration à la presse publiée par le Conseil de sécurité le 26 août concernant les tirs de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée. Nous sommes également préoccupés par les récentes informations qui suggèrent que la République populaire démocratique de Corée retraite du plutonium et enrichit de l'uranium pour accroître encore ses stocks de matières fissiles. Nous estimons que la République populaire démocratique de Corée doit renoncer de manière vérifiable à son programme d'armement nucléaire, reprendre l'adhésion au Traité sur la non-prolifération nucléaire, se conformer pleinement à l'accord de garanties nucléaires qu'elle a conclu avec l'Agence internationale de l'énergie atomique et reprendre le dialogue en vue de trouver une solution pacifique et diplomatique.

C'est pourquoi le Canada s'est porté coauteur de la résolution 2270 (2016) du Conseil de sécurité, le 2 mars 2016, à la suite du quatrième essai nucléaire effectué par la République populaire démocratique de Corée le 6 janvier et de son lancement spatial du 7 février. Cette résolution envoie un message clair, à savoir que la communauté internationale est résolue à enrayer la poursuite irréfléchie et illégitime des capacités nucléaires et de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée. Le Canada se tient prêt à collaborer avec la communauté internationale pour trouver des solutions multilatérales efficaces afin d'améliorer la sécurité dans la région et dans le monde.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice du Canada de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle m'a adressées. Je donne maintenant la parole au Représentant des Pays-Bas, l'Ambassadeur Van der Kwast.

M. Van der Kwast (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord m'associer aux autres orateurs pour vous souhaiter bonne chance dans la tâche colossale de l'élaboration du rapport de la Conférence du désarmement. Je tiens à vous assurer que, à tous égards, vous pouvez compter sur cette délégation.

Le 24 août 2016, la République populaire démocratique de Corée a lancé un missile balistique à partir d'un sous-marin. Ce fut le dernier d'une série de tirs effectués au cours de ces derniers mois. Le Gouvernement néerlandais condamne ce tir avec la plus grande fermeté. Celui-ci constitue une grave violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Les Pays-Bas sont profondément préoccupés par le comportement provocateur de la République populaire démocratique de Corée. La poursuite des activités de la République populaire démocratique de Corée dans le domaine des missiles balistiques accroît les tensions, menace la sécurité régionale et isole encore davantage le régime. Les Pays-Bas exigent de la République populaire démocratique de Corée qu'elle honore ses obligations internationales et renonce sans délai à ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques d'une manière complète, vérifiable et irréversible.

En outre, la République populaire démocratique de Corée devrait se conformer pleinement aux obligations internationales susmentionnées, mettre en œuvre le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et soumettre toutes ses installations aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Par ailleurs, la République populaire démocratique de Corée devrait signer et ratifier sans délai le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Se faisant l'écho de la déclaration de la Haute Représentante de l'Union européenne, les Pays-Bas appellent la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de toute nouvelle action susceptible d'accroître les tensions et à engager un dialogue crédible et constructif avec la communauté internationale, en particulier dans le cadre des pourparlers à six.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, de votre déclaration et des paroles aimables que vous m'avez adressées.

Sur la liste des orateurs, j'ai maintenant la Roumanie, l'Australie, la Suède, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique et le Royaume-Uni. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Roumanie, M. Tudorie.

M. Tudorie (Roumanie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que la délégation roumaine prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à cette fonction difficile. Je vous souhaite le plein succès dans cette importante mission et vous assure du plein appui de ma délégation.

Comme chacun le sait, la Conférence du désarmement est une instance unique spécialement chargée des questions de désarmement et de non-prolifération. Nous saisissons cette occasion pour appuyer les déclarations faites jusqu'à présent au sujet du missile balistique tiré depuis un sous-marin nord-coréen le mercredi 24 août 2016. La Roumanie continue de condamner fermement tout tir de missiles balistiques effectué par la République populaire démocratique de Corée. En se livrant à de tels actes de provocation, qui constituent de graves menaces pour la paix et la sécurité internationales, les autorités de Pyongyang continuent d'enfreindre de manière flagrante les résolutions en vigueur du Conseil de sécurité des Nations Unies. La Roumanie demande à nouveau aux autorités de Pyongyang qu'elles se conforment pleinement à la réglementation internationale en vigueur et s'abstiennent de toute action susceptible de déstabiliser la sécurité dans la péninsule coréenne et dans le monde. Nous engageons la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de tout acte visant à exacerber davantage les tensions dans la région et, au contraire, à s'efforcer de prendre des mesures concrètes pour s'acquiescer de ses obligations légales et de ses engagements internationaux.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Roumanie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. J'invite à présent le Représentant de l'Australie à prendre la parole. M. McConville, vous avez la parole.

M. McConville (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais me joindre à vous pour souhaiter la bienvenue à notre collègue suisse à la Conférence du désarmement et lui souhaiter plein succès dans ce contexte difficile que nous connaissons pour faire avancer la question du désarmement.

Je me joins à de nombreuses autres délégations pour souligner la gravité des événements récents survenus dans la péninsule coréenne. L'Australie est très préoccupée par le comportement provocateur, dangereux et déstabilisateur de la République populaire démocratique de Corée, qui exacerbe les tensions dans la région et menace la paix et la sécurité. Ces actes comprennent notamment un essai nucléaire effectué le 6 janvier, des rapports faisant état de multiples essais de missiles balistiques chaque mois de cette année

depuis février et le tir d'un missile balistique lancé par sous-marin le 24 août. L'Australie condamne fermement ces activités, qui sont clairement contraires aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptées à l'unanimité.

Comme le Conseil de sécurité l'a souligné hier soir dans sa déclaration, le régime de la République populaire démocratique de Corée doit immédiatement renoncer à son comportement irresponsable et dangereux. Il devrait plutôt se concentrer sur le bien-être du peuple nord-coréen. L'Australie applique de nouvelles sanctions sévères du Conseil de sécurité et continuera de prendre toutes les mesures nécessaires pour décourager les ambitions dangereuses de la République populaire démocratique de Corée. Nous appelons tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies à faire tout leur possible pour respecter ces mesures. Ces circonstances soulignent la nécessité de garantir une coopération aussi étroite que possible entre les pays de la région face à de telles provocations. L'Australie œuvre avec ses partenaires pour répondre le plus fermement possible à l'attitude de défi que la Corée du Nord continue d'opposer à la communauté internationale. L'Australie fait part de ses profondes préoccupations directement à la République populaire démocratique de Corée ainsi que dans les instances internationales et régionales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Australie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Suède, M. Nord.

M. Nord (Suède) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que la Suède prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous assurer du plein appui de ma délégation pour une présidence réussie.

Comme plusieurs délégations l'ont déjà évoqué, les mesures prises par la République populaire démocratique de Corée sont en violation de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et exacerberont les tensions dans la région et au-delà. Comme l'a déclaré le Conseil de sécurité, ces actes constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales. Afin d'apaiser les tensions dans la péninsule coréenne et dans la région, le dialogue et les négociations constituent la meilleure voie à suivre. Nous encourageons vivement la République populaire démocratique de Corée à suivre cette voie plutôt que de continuer à violer les normes et obligations internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Suède. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de l'Espagne, M. Herráiz España.

M. Herráiz España (Espagne) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous souhaiter plein succès dans vos travaux relatifs à l'élaboration du rapport de la Conférence du désarmement.

J'ai demandé la parole, Monsieur le Président, car l'Espagne souhaite exprimer sa profonde préoccupation face au lancement, le 24 août dernier, d'un missile balistique depuis un sous-marin par la République populaire démocratique de Corée, lequel constitue une nouvelle violation des résolutions du Conseil de sécurité.

L'Espagne demande aux autorités nord-coréennes de s'abstenir de tout acte de provocation susceptible d'exacerber les tensions dans la région et de menacer la paix et la sécurité internationales.

En tant que Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), l'Espagne est déterminée à œuvrer avec la communauté internationale en faveur de l'application effective du régime de sanctions qui permettra de progresser vers le démantèlement, par la République populaire démocratique de Corée, de ses programmes nucléaires et balistiques, de façon complète, vérifiable et irréversible.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, de votre déclaration et de vos aimables paroles.

(*L'orateur poursuit en anglais*)

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice de la Finlande, M^{me} Maja.

M^{me} Maja (Finlande) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous assurer du plein appui de ma délégation. Je tiens également à souhaiter la bienvenue à la nouvelle Ambassadrice de la Suisse et plein succès à l'Ambassadrice de Cuba.

La Finlande condamne fermement le tir d'un missile balistique lancé par sous-marin par la République populaire démocratique de Corée le 23 août, les tirs de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée le 2 août et le 18 juillet, ainsi que le tir d'un missile balistique lancé par sous-marin par la République populaire démocratique de Corée le 9 juillet. Ces actes constituent des violations graves, par la République populaire démocratique de Corée, de ses obligations internationales telles qu'elles sont énoncées dans plusieurs résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, la dernière en date étant la résolution 2270 (2016). La République populaire démocratique de Corée doit mettre un terme à tous les tirs recourant à la technologie des missiles balistiques et abandonner ses programmes de missiles balistiques de façon complète, vérifiable et irréversible. À l'instar de la Haute-Représentante de l'Union européenne, la Finlande exhorte également la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de toute nouvelle action qui compromettrait la stabilité et la sécurité de la péninsule coréenne. La Finlande exhorte également la République populaire démocratique de Corée à engager un dialogue crédible et constructif avec la communauté internationale, en particulier dans le cadre des pourparlers à six.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de la Finlande et donne maintenant la parole au Représentant de la France, M. Riquet.

M. Riquet (France) : Merci Monsieur le Président. Puisque je m'adresse à vous pour la première fois depuis le début de votre présidence, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter chaleureusement pour votre accession à ces fonctions et vous présenter tous mes vœux de succès dans l'exercice de vos responsabilités. Vous pouvez compter sur le plein soutien de ma délégation, notamment dans le cadre de l'adoption du rapport que vous avez diligemment préparé. Je souhaite également la bienvenue à l'Ambassadeur de la Confédération helvétique et lui présente également tous nos vœux de plein succès dans l'exercice de ses responsabilités.

J'ai souhaité prendre la parole pour joindre la voix de la France à la longue liste des orateurs qui m'ont précédé pour dénoncer le nouveau tir d'un engin balistique effectué par la Corée du Nord le 24 août à partir d'un sous-marin. La France condamne avec la plus grande fermeté cette nouvelle provocation irresponsable, qui constitue une atteinte à la sécurité régionale et une violation inacceptable du régime de non-prolifération ainsi que des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies et, en particulier, de la résolution 2270 (2016) du 2 mars 2016. La France exhorte de nouveau la Corée du Nord à se conformer sans délai à ses obligations internationales et à procéder au démantèlement complet, vérifiable et irréversible de ses programmes nucléaires et balistiques. Nous demandons en outre à la Corée du Nord de s'abstenir de tout geste susceptible d'accroître davantage la tension dans la péninsule coréenne et de porter atteinte à la paix et à la sécurité régionales et internationales.

Puisque j'ai la parole, permettez-moi également d'aborder un autre sujet malheureusement d'actualité concernant l'utilisation d'armes chimiques en Syrie, et de citer les propos du Ministre français des affaires étrangères, Monsieur Jean-Marc Ayrault, qui s'est exprimé à ce sujet, jeudi dernier. Le 24 août 2016, le Mécanisme d'enquête et d'attribution sur l'emploi d'armes chimiques en Syrie établi par la résolution 2235 (2015) du Conseil de sécurité des Nations Unies a publié un rapport qui confirme que le régime de Bachar Al-Assad a utilisé au moins à deux reprises, à Talmenes en avril 2014 et à Sarmin en mars 2015, des armes chimiques contre la population syrienne. Une autre attaque, à Marea en août 2015, est attribuée à Daech. Par son travail qui mérite d'être salué, un mécanisme des Nations Unies créé et mandaté par le Conseil de sécurité s'est prononcé pour la première fois, sans ambiguïté, sur les acteurs impliqués dans les attaques chimiques en Syrie. Il confirme ainsi l'horreur absolue d'un conflit qui a fait plus de 300 000 morts et que la France n'a cessé de dénoncer, avec le recours à tous les moyens, par le Régime comme par Daech, qui font preuve d'une même abjection lorsqu'il s'agit de terroriser et de massacrer les populations d'une manière systématique. L'utilisation d'armes chimiques que

les autorités syriennes s'étaient engagées à proscrire en adhérant en 2013, sous la pression de la communauté internationale, à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, est une abomination qui met en lumière le rôle accablant joué par le Régime de Damas dans la détérioration continue de la situation en Syrie. Elle appelle une réaction à la hauteur de sa gravité. Il appartient au Conseil de sécurité de prendre ses responsabilités. La France y travaille d'ores et déjà avec ses partenaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la France pour sa déclaration. L'orateur suivant est le Représentant de l'Allemagne, M. Pauels. Vous avez la parole.

M. Pauels (Allemagne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, l'Allemagne vous souhaite le meilleur et plein succès.

Le Gouvernement allemand condamne le récent essai de missile balistique effectué par la Corée du Nord le 24 août. Nous regrettons profondément que ce dernier essai s'inscrive dans une série de violations répétées, par la Corée du Nord, des résolutions contraignantes du Conseil de sécurité des Nations Unies. Mon gouvernement considère comme une provocation supplémentaire le fait que les récents essais du 3 août et du 24 août se soient déroulés à proximité des eaux territoriales japonaises. Non seulement ces essais violent les résolutions du Conseil de sécurité, mais ils représentent également un risque particulier pour la sécurité et un risque inhérent d'escalade. Les violations répétées des résolutions du Conseil de sécurité ne doivent pas rester sans réponse. La communauté internationale se doit de réagir de manière ferme et résolue. Soyons très clairs avec la Corée du Nord : il n'y aura pas d'effet de familiarisation et nous continuerons à condamner chaque essai de missile balistique comme une violation des résolutions contraignantes. À cet égard, nous nous félicitons des dernières déclarations à la presse du Conseil de sécurité et de la déclaration de la réunion trilatérale des Ministres des affaires étrangères de la République populaire de Chine, du Japon et de la Corée du Sud, qui ont tous condamné fermement le comportement de la Corée du Nord.

Mon gouvernement s'est attaqué à cette grave question et continuera de le faire bilatéralement avec la Corée du Nord. Nous insisterons sur le fait que les récents essais de missiles balistiques ne feront que pousser la Corée du Nord encore plus loin dans l'isolement international.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Allemagne, et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de l'Italie, M. Mati.

M. Mati (Italie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que j'interviens sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à ces fonctions et pour la manière dont vous vous acquittez de votre tâche. Je peux vous assurer du plein appui et de la pleine coopération de ma délégation, en particulier pour l'établissement du rapport final de la session de 2016 de la Conférence du désarmement.

Je voudrais m'associer aux orateurs précédents pour exprimer la préoccupation de l'Italie au sujet du dernier tir de missile balistique effectué le 23 août par la République populaire démocratique de Corée à partir d'un sous-marin. Nous condamnons fermement ce tir, qui constitue une nouvelle provocation et une menace pour la paix et la sécurité internationales, ainsi qu'une nouvelle violation caractérisée des résolutions et déclarations pertinentes du Conseil de sécurité. Nous engageons la République populaire démocratique de Corée à renoncer à tous ses programmes nucléaires et balistiques, de façon complète, vérifiable et irréversible, et à s'abstenir de tout nouvel acte de provocation. En outre, nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à réintégrer au plus tôt le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le régime des garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et à signer et ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, de votre déclaration et de vos aimables paroles. J'invite maintenant le Représentant de la Belgique, M. Dhaene, à prendre la parole.

M. Dhaene (Belgique) : Monsieur le Président, comme c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, je souhaiterais de mon côté également vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence. Soyez assuré du plein soutien de ma délégation pour la suite de nos travaux, notamment en vue de l'adoption du rapport de la Conférence. Permettez-moi également de souhaiter la bienvenue à Madame l'Ambassadrice de la Suisse et de souhaiter bonne chance pour la suite à Madame l'Ambassadrice de Cuba.

Comme d'autres délégations, j'ai souhaité prendre la parole aujourd'hui pour souligner que mon pays, également, condamne fermement les récents lancements de missiles balistiques par la Corée du Nord. Le 24 août dernier, le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de mon pays, Didier Reynders, a condamné le lancement le jour même, depuis un sous-marin, d'un missile balistique par la Corée du Nord. Il a rappelé que le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies a explicitement interdit à la Corée du Nord de lancer des missiles à l'aide de la technologie balistique. Ces essais de missiles augmentent la tension régionale et menacent ainsi la paix et la stabilité dans la région et dans le monde. La Belgique appelle la Corée du Nord à arrêter toute provocation et à prendre des mesures favorisant la stabilité régionale. La Corée du Nord est ainsi appelée à abandonner ses programmes nucléaires et balistiques d'une manière complète, vérifiable et irréversible. Ce n'est qu'en respectant ses obligations internationales et les résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies que la Corée du Nord peut espérer un allègement du régime des sanctions internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Belgique de sa déclaration. J'invite à présent l'Ambassadeur du Royaume-Uni, M. Rowland, à prendre la parole.

M. Rowland (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence et de vous assurer du plein soutien de ma délégation dans vos efforts.

La dernière provocation de la Corée du Nord est très préoccupante et témoigne du mépris flagrant de ce pays pour ses obligations internationales. Son programme illégal enfreint constamment les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et constitue une menace croissante pour la sécurité régionale et internationale. Le Royaume-Uni continue d'œuvrer avec ses alliés en faveur d'une réponse multilatérale ferme aux actions de la Corée du Nord, notamment en veillant à ce que les dispositions sévères de la résolution 2270 (2016) du Conseil de sécurité soient appliquées à l'échelle mondiale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice de la Bulgarie, M^{me} Davidova.

M^{me} Davidova (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence et de vous assurer du plein appui de notre délégation.

Monsieur le Président, je prends la parole pour exprimer, à l'instar d'autres orateurs, notre vive préoccupation au sujet du missile balistique lancé par la République populaire démocratique de Corée à partir d'un sous-marin. Il s'agit d'une nouvelle violation grave, par la République populaire démocratique de Corée, de ses obligations internationales telles qu'elles sont énoncées dans de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cet acte met en danger la stabilité et la sécurité de la région. Nous invitons la République populaire démocratique de Corée à renoncer à son programme de missiles balistiques de façon complète, vérifiable et irréversible et à engager un dialogue crédible et constructif avec la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de la Bulgarie. Je donne maintenant la parole à la Représentante de la Suisse, M^{me} Dallafior.

M^{me} Dallafior (Suisse) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à ces fonctions. Sur une note plus personnelle, je tiens à vous remercier pour vos paroles de bienvenue, ainsi que pour celles qui m'ont été adressées

par d'autres orateurs ce matin. Je me réjouis à la perspective de coopérer étroitement avec tous les membres de la Conférence du désarmement.

La Suisse souhaite se faire l'écho des préoccupations exprimées ce matin lors de la Conférence sur la situation dans la péninsule coréenne. La Suisse a publiquement condamné les essais nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée en janvier et le lancement du véhicule spatial en février 2016. Ces activités, ainsi que les nombreux essais de missiles qui ont suivi, sont en violation flagrante de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité qui exigent que la République populaire démocratique de Corée mette immédiatement et irrévocablement un terme à tous ses programmes nucléaires et de missiles balistiques. La Suisse partage l'avis du Conseil – exprimé plus récemment dans la résolution 2270 (2016) – selon lequel ces activités constituent une grave menace pour la paix et la sécurité internationales. La Suisse a appelé à plusieurs reprises la République populaire démocratique de Corée à se conformer à toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, à adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant qu'État non doté d'armes nucléaires et à soumettre toutes ses installations nucléaires aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame l'Ambassadrice, de votre déclaration et de vos aimables paroles. Je donne maintenant la parole au Représentant de la République arabe syrienne, M. Al-Nuqari.

M. Al Nuqari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, puisque je prends la parole pour la première fois sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter et de vous souhaiter plein succès dans votre travail en tant que dernier Président de cette session. Je voudrais également exprimer mes meilleurs vœux à l'Ambassadrice de Cuba et lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions, ainsi que souhaiter la bienvenue à l'Ambassadrice de la Suisse à la Conférence du désarmement.

Comme nous l'avons régulièrement réaffirmé, il est essentiel que les représentants des États maintiennent un certain degré de tact et de courtoisie diplomatique dans leurs déclarations. La Conférence devrait pouvoir s'engager pleinement dans les travaux de fond qui lui ont été confiés, plutôt que de se laisser distraire par des questions marginales qui ne relèvent pas de sa compétence ou par des sujets débattus dans d'autres instances. Je veux parler, en l'occurrence, de la déclaration du Représentant du régime français, dans laquelle il a fait allusion de manière irrespectueuse au « régime Assad ». Le « régime Assad » n'existe pas, contrairement au Président de la République arabe syrienne. Si certaines parties qui occupent des sièges au sein d'organisations internationales ont des positions politiques spécifiques, elles devraient limiter leurs discussions sur ces positions à elles-mêmes et à leurs pays, au lieu d'imposer leurs vues à l'ordre du jour d'une organisation internationale. Lorsqu'un État est un membre reconnu des Nations Unies, les principes de tact et de courtoisie diplomatique exigent que ce fait soit respecté. C'est pourquoi je me suis senti obligé d'utiliser l'expression « régime français ».

Deuxièmement, s'agissant du point soulevé au sujet du rapport de l'organe d'enquête, nous estimons que cette question n'a aucune incidence sur les travaux de la Conférence. Nous comprenons que la Conférence n'est pas parvenue à adopter un programme de travail, mais nous ne devrions pas considérer que cela signifie que nous pouvons introduire de nouveaux sujets qui ne sont pas liés à ses travaux. De nombreux commentaires peuvent être formulés sur les événements qui se déroulent en Syrie, notamment le fait que le Gouvernement français soutient des terroristes dans le pays et est impliqué dans le massacre du peuple syrien. Cette ancienne puissance coloniale a colonisé mon pays et tué des dizaines de milliers de personnes. Cette ancienne puissance coloniale a fait 1,5 million de victimes dans un seul pays, l'Algérie. À mon sens, ni l'histoire coloniale de la France ni son statut actuel ne donnent le droit au Représentant du régime de parler de la responsabilité des États alors que son pays intervient dans les affaires syriennes et soutient ouvertement des groupes terroristes qui ont utilisé des armes chimiques en Syrie, et pas seulement contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL). Mon pays peut faire de nombreux commentaires explicites à ce sujet, mais uniquement dans un contexte approprié et non à la Conférence du désarmement, qui n'est pas l'instance adéquate pour l'examen de ces questions. Nous avons un grand nombre d'observations et de déclarations à faire à ce sujet. Lorsque la République arabe syrienne a demandé qu'une mission d'information soit

envoyée pour enquêter sur l'utilisation d'armes chimiques à Khan al-Assal en 2013, la France s'y est opposée, dissimulant l'utilisation d'armes chimiques par des groupes terroristes contre le peuple syrien et l'Armée arabe syrienne et empêchant une enquête sur ces crimes. Je peux affirmer, par principe, que le rapport des Nations Unies est incomplet. Dans certains cas, des armes chimiques ont été utilisées par des groupes d'opposition dits modérés, soutenus par le régime français. Le régime a fermé les yeux et feint d'ignorer le fait. Nous estimons donc que le rapport devrait contenir des informations plus détaillées et adopter une position plus claire. Par ailleurs, nous rejetons les allégations selon lesquelles nous avons utilisé des armes chimiques.

Comme ma délégation l'a déclaré à une session précédente, l'EIIL possède des capacités techniques exceptionnelles, mais il n'est pas le seul groupe à avoir utilisé des armes chimiques dans mon pays. Toutefois, l'EIIL a acquis ces capacités et son aptitude à utiliser des technologies de pointe auprès d'individus dans les pays européens, dont la France.

J'espère que lorsque les représentants prendront la parole à l'avenir, ils respecteront le principe de la courtoisie diplomatique. J'espère également que nous ne serons pas obligés de répondre aux allégations et aux positions politiques telles que celles présentées par le représentant d'un régime dont l'histoire est entachée et qui continue de commettre des crimes contre l'humanité, y compris contre mon peuple.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République arabe syrienne. Je donne maintenant la parole au Représentant du Chili, M. Lagos.

M. Lagos (Chili) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, ma délégation vous souhaite plein succès dans la conduite de cette instance complexe et, je dois ajouter, malheureusement décourageante. Nous nous associons aux autres délégations pour vous souhaiter bonne chance, à vous, dans vos nouvelles fonctions et à l'Ambassadrice de Cuba, qui va bientôt nous quitter. Dans le même temps, nous nous félicitons de l'arrivée de la nouvelle Ambassadrice de la Suisse. Nous sommes heureux de compter une autre femme parmi nous.

Le Chili tient à saisir cette occasion pour joindre sa voix aux préoccupations exprimées au sujet du récent tir d'un missile balistique par la République populaire démocratique de Corée. Nous appelons de nouveau le pays à régulariser son adhésion au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant qu'État non doté d'armes nucléaires, à mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et, surtout, à se détourner de la voie de la provocation et à revenir sans délai aux pourparlers à six.

Comme l'ont déjà fait remarquer d'autres délégations au sein de cette instance, ces provocations menacent non seulement la sécurité régionale, mais, à la grande inquiétude de ma délégation et comme nous avons pu le constater lors des discussions intenses du Groupe de travail à composition non limitée chargé de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire il y a deux semaines, elles visent à justifier et à tenter de légitimer le rôle des armes nucléaires dans les doctrines de sécurité.

Le Chili réaffirme que les différends internationaux doivent être réglés par des moyens pacifiques et diplomatiques, conformément au droit international.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Chili. Avant d'inviter le Représentant de la République populaire démocratique de Corée à prendre la parole, je voudrais faire – avec l'indulgence des membres – une déclaration à titre national.

La République de Corée condamne fermement le comportement toujours provocateur de la République populaire démocratique de Corée, y compris, tout récemment, le tir d'un nouveau missile balistique lancé par sous-marin le 24 août et le traitement de barres de combustible irradié, comme elle l'a reconnu le 17 août. Ces provocations ne tiennent pas compte des avertissements répétés de la communauté internationale et violent les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies. Le Gouvernement de la République de Corée exhorte la République populaire démocratique de Corée à cesser immédiatement ses activités de développement d'armes nucléaires et de missiles qui constituent une menace pour la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne et au-delà, et à renoncer totalement à ces activités, de façon vérifiable et irréversible. La République

populaire démocratique de Corée doit comprendre que si elle continue de ne rechercher que le développement de ses capacités nucléaires et en missiles tout en aggravant les difficultés déjà extrêmes que son peuple traverse, il ne s'en suivra qu'une aggravation des sanctions imposées et de l'isolement sur le plan diplomatique qui pourrait conduire à son autodestruction.

Je reprends à présent mes fonctions de Président et j'invite le Représentant de la République populaire démocratique de Corée, M. Jo, à prendre la parole.

M. Jo Chol-su (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je prends la parole pour répondre aux remarques formulées par certaines délégations concernant l'essai de tir d'un missile balistique lancé par sous-marin. Il est bien connu que certains pays essaient constamment de profiter de cette instance pour qualifier de violations des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies – entre autres – les mesures d'autodéfense prises par la République populaire démocratique de Corée pour défendre sa souveraineté. L'essai de tir d'un missile balistique lancé par sous-marin dont il est question ici ne fait pas exception à la règle. Cependant, le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies lui-même ne dit pas clairement si les résolutions sont des documents légitimes conformes à la Charte des Nations Unies.

Depuis des décennies, des exercices militaires conjoints ciblant la République populaire République de Corée sont menés dans la péninsule coréenne au mépris des aspirations des peuples épris de paix, sous prétexte qu'ils sont routiniers et de nature défensive. Cette année, il y a seulement quelques mois, les États-Unis d'Amérique organisaient les exercices militaires conjoints Key Resolve et Foal Eagle 2016 et parlaient ouvertement d'occuper Pyongyang, la capitale de la République populaire démocratique de Corée, après avoir envoyé en Corée du Sud des moyens et des troupes stratégiques nucléaires d'une envergure considérable. Aujourd'hui, ils sont désespérément en train de mettre en scène de nouvelles manœuvres militaires conjointes dans le dessein d'organiser une attaque nucléaire préventive contre la République populaire démocratique de Corée, et ce, malgré l'opposition et la condamnation unanimes de tous les Coréens et de l'opinion publique.

Le renforcement incessant des armements et des exercices de guerre nucléaire des États-Unis d'Amérique constitue la véritable menace qui pèse sur la paix et la sécurité de la péninsule coréenne et une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international. Ces préparatifs de guerre créent une situation tangente dans la péninsule coréenne, en donnant l'impression qu'un conflit nucléaire pourrait éclater à tout moment. S'agissant de la réalité et de la situation actuelle dans la péninsule coréenne, certains pays prennent aveuglément parti pour les États-Unis, tout en contribuant à ébranler la stabilité stratégique mondiale en développant et en modernisant de nouveaux systèmes d'armement et en prévoyant de manière irresponsable la mise au point de vecteurs de missiles d'attaque. Ces pays s'emploient énergiquement à faire part de leurs préoccupations au sujet des mesures défensives prises par la République populaire démocratique de Corée, y compris le lancement pacifique de satellites, tout en gardant le silence sur les tirs de missiles balistiques effectués par d'autres États et en n'ayant jamais tenté d'exhorter les États-Unis et leurs alliés à renoncer à leur attitude hostile à l'égard de la République populaire démocratique de Corée et à toutes sortes d'actes de provocation. Ces pays devraient rester discrets et veiller à obtenir une vision correcte de la situation de la péninsule coréenne.

La République populaire démocratique de Corée rejette catégoriquement la déclaration à la presse du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui est dénuée d'impartialité et est un produit visant à critiquer la République populaire démocratique de Corée et à l'empêcher d'exercer son droit de légitime défense. Tant que les États-Unis ne mettront pas un terme à leurs actes militaires hostiles contre la République populaire démocratique de Corée et qu'ils n'adopteront pas une posture moins agressive à son égard, il sera impossible d'assurer une paix durable sur la péninsule coréenne et dans la région. Maintenant que les États-Unis ont menacé sa dignité et son droit à l'existence en bravant son avertissement des plus fermes, la République populaire démocratique de Corée continuera à prendre des mesures spectaculaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée. Le Représentant de la Chine demande la parole. M. Ji, vous avez la parole.

M. Ji Haojun (Chine) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais simplement faire quelques remarques. Premièrement, nous sommes également très préoccupés par la situation qui règne actuellement dans la péninsule coréenne et nous appelons toutes les parties à faire davantage pour dénucléariser la péninsule et instaurer la paix et la stabilité dans la région. Nous appelons également toutes les parties à s'abstenir de jeter de l'huile sur le feu. Je voudrais souligner que la Chine est déterminée à protéger ses propres intérêts en matière de sécurité dans la région.

Deuxièmement, la Chine appelle toutes les parties à traiter les autres pays avec respect et à s'abstenir d'utiliser des termes tels que « régime ». Le terrorisme est l'ennemi commun de toute la communauté mondiale. Notre conseil est qu'en s'abstenant de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un autre pays, cela contribuera grandement aux efforts mondiaux de lutte contre le terrorisme. Il n'est dans l'intérêt d'aucun pays d'en diaboliser d'autres.

Troisièmement, ce matin, nous avons malheureusement appris que l'ambassade de Chine au Kirghizistan avait été victime d'un attentat terroriste à la voiture piégée qui a fait plusieurs victimes. Dans ce contexte, nous appelons tous les pays à abandonner la politique de deux poids, deux mesures dans la lutte contre le terrorisme.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, M. Ji. Monsieur Wood, vous avez la parole.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous prie de m'excuser de demander la parole, mais je voudrais réagir aux observations faites par le Représentant de la République populaire démocratique de Corée. Comme je l'ai clairement fait savoir à maintes reprises dans cette instance, les États-Unis d'Amérique ne constituent pas une menace pour la Corée du Nord. Nous avons été très clairs à ce sujet.

J'exhorte – comme d'autres, j'en suis sûr – la République populaire démocratique de Corée, au lieu d'écouter sa propre propagande fallacieuse, à écouter les appels pressants de la communauté internationale l'engageant à honorer les obligations qui lui incombent au titre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant des États-Unis d'Amérique. M. Riquet, vous avez la parole.

M. Riquet (France) : Merci Monsieur le Président et pardonnez-moi de reprendre la parole à nouveau. Très brièvement, je ne voudrais pas céder à la tentation de la polémique ; je voudrais simplement récuser toutes les tentatives de personnalisation des débats. Ce n'est pas du tout l'idée de la France, je n'ai simplement fait que reprendre les propos du Ministre des affaires étrangères de la France, qui font partie des déclarations officielles de la République française en matière de politique extérieure.

Je voudrais également profiter de l'occasion pour récuser formellement tous les amalgames historiques, les allégations particulièrement fantaisistes qui ont été faites dans le droit de réponse par le distingué Représentant de la Syrie. En particulier, l'idée que la France puisse soutenir des groupuscules terroristes ne trompera personne : la France est victime comme bien d'autres pays d'attentats terroristes, encore récemment, et je crois que ce genre d'arguments n'est pas franchement valide ni recevable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la France. Est-ce qu'une autre délégation souhaite prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas. Je remercie toutes les délégations de leurs déclarations de ce matin et des réactions positives au projet de rapport figurant dans le document CD/WP.596. Je considère que nous avons un accord provisoire sur le rapport tel que modifié avec les deux amendements précédents de ce matin et en attendant de nouveaux commentaires.

Je donne la parole à la Chine.

M. Ji Haojun (Chine) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je suis désolé de demander la parole à ce stade tardif. Avec votre permission, je me demande si nous pouvons apporter quelques petites modifications au texte. Dans la section H, paragraphe 53, alinéa c), à l'avant-dernière ligne, après « M. Xi Jinping », je voudrais remplacer le texte « Président de la Chine » par « Président de la République populaire de Chine » pour qu'il soit plus formel. En outre, à la page 7, paragraphe 29, cinquième ligne, « le Forum a consisté en deux tables rondes », je me demande si nous ne devrions pas plutôt mettre « tables-rondes ». Je ne sais pas quel choix est correct.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, M. Ji. Je pense que personne ne verra d'objection à ce que nous améliorions notre texte avec les suggestions de M. Ji. Donc, comme je le disais, en attendant d'autres suggestions ou commentaires, je suppose que nous avons un accord provisoire sur le projet.

Je donne la parole à l'Inde.

M. Varma (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que nous prenons la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous dire combien nous sommes heureux de vous adresser nos très chaleureuses félicitations pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous nous félicitons tout particulièrement de la grande efficacité avec laquelle vous avez fait avancer les travaux de la Conférence à cette étape importante. Soyez assuré du plein appui de la délégation indienne.

Nous tenons également à souhaiter la bienvenue à notre nouvelle collègue, l'Ambassadrice de la Suisse, et à dire au revoir à notre collègue l'Ambassadrice de Cuba. L'Inde et Cuba entretiennent les relations les plus amicales, qui se reflètent dans les relations entre nos missions, renforcées par le fait que je connaissais déjà l'Ambassadrice Rodríguez. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses activités futures.

Monsieur le Président, nous avons pris note des changements intervenus dans ce projet de rapport de la Conférence. Nous vous prions de bien vouloir distribuer le texte définitif qui nous permettra de transmettre un document propre à nos capitales. Je suppose que nous n'aurons pas d'autres changements à apporter, mais je pense que nous devrions donner aux délégations la possibilité de voir un projet propre et de consulter les capitales avant de prendre une décision sur le rapport lui-même.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur. Nous nous en chargerons. Nous allons prendre ces mesures dès que possible. Je propose de reprendre la semaine prochaine à la plénière en vue de l'adoption du texte mardi prochain.

Un autre membre souhaite-t-il prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas. Notre séance plénière officielle d'aujourd'hui est à présent terminée. La prochaine séance plénière officielle se tiendra le mardi 6 septembre, à 10 heures, dans la salle du Conseil. La séance est levée.

La séance est levée à 11 h 25.